Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 69 (1960)
Heft: 1

Artikel: L'aide suisse aux réfugiés en Afrique du Nord
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549122

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

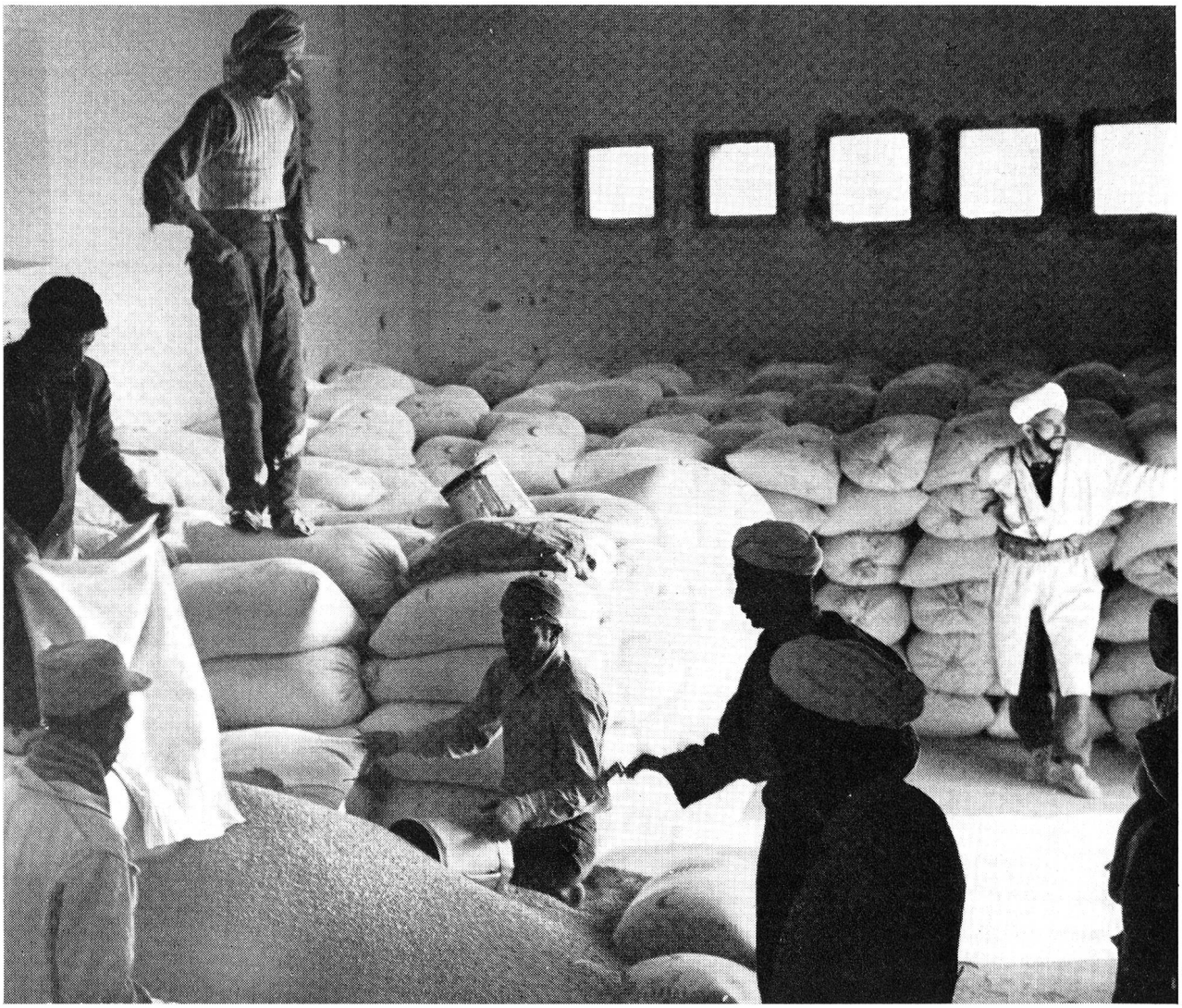

Au Maroc, en Tunisie, les sacs de vêtements vont être distribués aux réfugiés.
(Photo Gentina, Genève)

Dans le cadre de l'année mondiale des réfugiés

L'AIDE SUISSE AUX RÉFUGIÉS EN AFRIQUE DU NORD

Le résultat final de la collecte de vêtements et de couvertures que la Croix-Rouge suisse a lancée au mois d'octobre dernier en faveur des réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc est le suivant:

84 tonnes d'effets, atteignant une valeur d'un million de francs ont été expédiées en Afrique du Nord. Les dons recueillis, généralement de très bonne qualité, comportaient 4500 couvertures de laine et 300 000 pièces d'habillement dont 50 000 pullovers.

La Croix-Rouge suisse remercie très chaleureusement tous ceux qui ont si généreusement répondu à ses appels.

*

Collaborateurs suisses à la disposition de la Ligue

Grâce à un don de la Croix-Rouge américaine, la Croix-Rouge suisse a été en mesure de mettre un collaborateur à la disposition de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge pour l'action de secours en faveur des réfugiés algériens qui se déroule au *Maroc* sous l'égide de cette institution. *M. Eduard Reinhard* a commencé son activité en Afrique du Nord au début du mois de septembre dernier. Depuis lors, il a été chargé de la fonction de chef-délégué de la Ligue.

*

Deux autres collaborateurs de la Ligue, MM. Paul Mœri et Ernest Gurtner *sont partis pour le* Maroc *le 2 novembre; ils ont remplacé deux collaborateurs allemand et hollandais. Les frais découlant de cette mise à disposition de personnel sont assumés par la Croix-Rouge suisse. La Croix-Rouge suisse a également mis à disposition de la Ligue, pour ses opérations de secours en* Tunisie, *un nouveau collaborateur,* M. Rudolf Etter, *qui remplace à Tunis M. Anton Helbling, rentré au pays au début de novembre.*

*

Le comité suisse de l'Année mondiale du réfugié dispose de 640 000 francs

Le Comité suisse d'action pour l'Année mondiale du réfugié, dont la Croix-Rouge suisse fait partie, a dé-

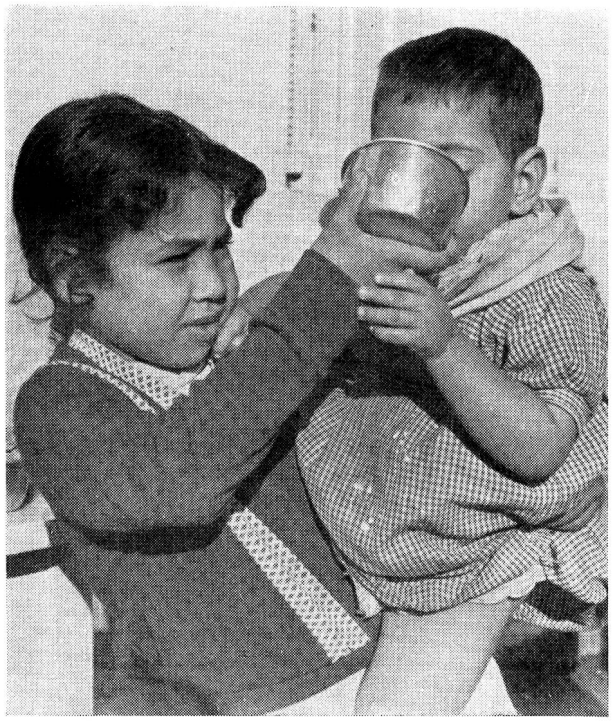

Du lait pour les petits réfugiés. **(Photo Gentina)**

cidé, d'entente avec les Autorités fédérales, de mettre un montant de 640 000 fr. à disposition en faveur des réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie. Cette somme sera consacrée aux secours suivants:

	Fr.
Remise de vivres	320 000.—
Achat de 15 000 couvertures (destinées de moitié à la Tunisie et au Maroc)	180 000.—
Installation et exploitation de « centrales de distribution de lait » au Maroc	100 000.—
Aménagement d'un « Centre à buts multiples » (cantine, dispensaire, ouvroir) en Tunisie	40 000.—
	640 000.—

*

Un geste touchant des étudiants hongrois en Suisse

Voulant témoigner leur reconnaissance pour l'aide que leur a accordée la Suisse, des étudiants hongrois ont résolu de renoncer à une partie de leur argent de poche en faveur des réfugiés algériens. Se privant de cigarettes et de cinéma, ils ont réussi à récolter plus de 1000 fr.

*

Du lait pour les enfants

Les « juniors » suisses répondant à l'appel de la Ligue ont recueilli 16 550 francs pour l'achat de lait destiné aux enfants réfugiés d'Afrique du Nord.

AIDES ET MISSIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

La 7e mission du C. I. C. R. en Algérie

Le Comité international de la Croix-Rouge accomplit en Algérie une nouvelle mission qui a duré du 15 octobre au 27 novembre. Au cours de cette mission, la 7e envoyée en Algérie par le C. I. C. R. depuis février 1955, les délégués, MM. Pierre Gaillard, Roger Vust, Dr Jean-Louis de Chastonay et Laurent Vust, ont visité 82 lieux de détention, soit 44 centres de tri et de transit, 12 prisons où sont détenues des personnes poursuivies en raison des événements, 13 centres d'hébergement, 10 camps militaires d'internés et 3 sections d'hôpitaux où des prisonniers blessés étaient en traitement. Ils ont eu des entretiens sans témoin avec environ un millier de détenus. En outre, ils ont procédé à des distributions de vêtements, de sous-vêtements et de cigarettes pour une valeur de 30 000 fr. s. A la suite de ces visites, les délégués ont accompli des démarches auprès des hautes autorités civiles et militaires en Algérie, auxquelles ils ont fait part de leurs observations et suggestions. Ces visites ont fait aussi l'objet d'un rapport transmis au Gouvernement français.

Contacts avec la Croix-Rouge française d'Algérie

Les délégués du C. I. C. R. ont tenu à rencontrer les quatre équipes itinérantes de la Croix-Rouge française, composées d'infirmières, qui dispensent une assistance médico-sociale aux femmes et enfants dans les centres de regroupement et qui leur distribuent des secours alimentaires. Ils ont eu également des entretiens prolongés avec les dirigeants de la Croix-Rouge française en Algérie, qui leur ont fait connaître les plans d'extension de leur activité en faveur des populations regroupées. Le C. I. C. R., au cours de précédentes missions, s'était déjà préoccupé du sort de ces populations civiles regroupées en Algérie, auxquelles il avait fait remettre des médicaments par l'intermédiaire de la Croix-Rouge française.

Aide et mission du C. I. C. R. en Indonésie

M. J.-P. Schœnholzer, délégué du Comité international de la Croix-Rouge, a regagné Genève au début de décembre à l'issue d'une mission de trois mois en Indonésie. En étroite collaboration avec la Croix-Rouge indonésienne, il a procédé dans les îles de Sumatra et de Célèbes à des remises de médicaments en faveur de victimes des troubles. Ces secours provenaient de dons offerts par plusieurs sociétés de Croix-Rouge. Il a également visité plusieurs lieux de détention où sont incarcérés les détenus rebelles en mains gouvernementales. Au cours de sa mission, le délégué du C. I. C. R. a pu constater que les troubles intérieurs qui continuent de sévir dans certaines régions d'Indonésie, en particulier dans les deux grandes îles où il a distribué des secours, avaient suscité d'importants mouvements de population. C'est ainsi qu'*à Célèbes, ce ne sont pas moins de 600 000 personnes qui ont fui leurs demeures pour venir chercher refuge dans des régions plus calmes.* Les autorités et la Croix-Rouge indonésiennes font les plus grands efforts pour assister ces évacués, qui sont logés dans des camps provisoires. *Mais les besoins restent importants, notamment en vêtements et en médicaments. La Croix-Rouge indonésienne a récemment lancé un appel à Genève pour obtenir de plus amples moyens de secours.* Le C. I. C. R. étudie actuellement quelle suite peut être donnée à cet appel et comment recueillir les sommes considérables qui vont être nécessaires.